



Le box des accusés lors du procès des médecins de Nuremberg (1946)

Le premier tribunal international de Nuremberg

Le procès des médecins

Le procès des médecins de Nuremberg, qui a eu lieu en 1946-1947, était dirigé contre 23 médecins et administratifs accusés d'avoir participé à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à travers les expérimentations médicales infligées dans les camps de concentration.

Le procès a abouti à la rédaction du Code de Nuremberg destiné à contrôler les futurs essais thérapeutiques réalisés sur des êtres humains.

Les chefs d'inculpation

Le procès des médecins qui se tient devant le Tribunal militaire américain, à Nuremberg, s'ouvre le 9 décembre 1946, soit quelques semaines après la fin du premier procès de Nuremberg qui avait jugé les principaux dignitaires nazis. Le procès concerne 23 médecins et administratifs jugés pour conspiration, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et appartenance à une organisation criminelle. Ils sont en outre accusés d'avoir participé à l'exécution de handicapés physiques et mentaux allemands et d'avoir effectué des expériences médicales sur les détenus juifs, hommes, femmes et enfants, des camps de concentration.

Les accusés

Sur les 23 accusés, on compte 4 chirurgiens, 4 bactériologistes, 4 chercheurs, 3 dermatologues, 2 médecins généralistes, 1 interne, 1 généticien, 1 radiologue et 3 administratifs. Ils sont âgés de 35 à 62 ans. 19 ont adhéré au parti nazi et dix sont membres des SS. Sur les vingt médecins, seize sont des militaires et quatre des civils. On compte parmi eux une femme, Herta Oberheuser, qui participa à l'injection de sulfamide à Ravensbrück. **Tous plaident « non coupable ».**

Les sentences

Le procès qui dure 139 jours s'achève le 19 août 1947 et les jugements sont rendus les 20 et 21 août. Sept accusés sont acquittés en application de la loi selon laquelle la culpabilité doit être établie « au-delà d'un doute raisonnable ». Acquittés de crimes contre l'humanité, ils seront condamnés pour appartenance à une organisation criminelle. Seize accusés sont reconnus coupables, sans appel possible : quatre sont condamnés à de longues peines de prison, cinq à la prison à perpétuité et sept à la peine de mort. Les exécutions ont eu lieu par pendaison dans la prison de Landsberg, le 2 juin 1948, là où Hitler fut emprisonné en 1924 après le putsch manqué de Munich, là même où il rédigea Mein Kampf.

Les retombées

Un des éléments les plus importants du procès des médecins de Nuremberg a été la prise de conscience par les juges du vide juridique dans le domaine des expérimentations sur l'homme. Le procès a abouti à la rédaction du Code de Nuremberg destiné à contrôler les futurs essais thérapeutiques réalisés sur des êtres humains. La rédaction de ce Code constitue un événement d'une portée historique majeure à la fois sur les plans juridique et médical. Il annonce la naissance de la bioéthique moderne.

Source : Bruno Halouia, "Le procès des médecins de Nuremberg", dans *La revue du praticien*, 20 mai 2010
http://solr.gmsante.fr/RDP/2010/5/RDP_2010_5_734.pdf